



DELIBÉRATIONS N°141

CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 OCTOBRE 2022

DEL 2022.10.19/141

Thème :
FINANCES

Objet :
**Modernisation
du Parc des Sports -
intervention de la
C.C. du Briançonnais au
titre du Fond de
Soutien et de Solidarité
Territoriale**

Convocation :

Date : 12/10/2022

Affichage : 12/10/2022

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 26

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 33

Le **mercredi 19 octobre 2022** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Catherine VALDENAIRE, Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS-GENOUX, Jean-Marc CHIAPPONI, Élixa FAURE, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Christian FERRUS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Yoann LAGIER, Sandrine CORDIER, Christophe OSTI, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Maud GADÉ, Stéphane SIMOND, Thomas SCHWARZ, Aïcha CHERIF, Alexis LALANNE, Aurore MARCHAND, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU

Étaient représentés :

Richard NUSSBAUM donnant pouvoir à Arnaud MURGIA
Éric PEYTHIEU donnant pouvoir à Élixa FAURE
André MARTIN donnant pouvoir à Jean-Marc CHIAPPONI
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE
Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE
Gabriel LÉON donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Absents excusés :

Richard NUSSBAUM, Éric PEYTHIEU, André MARTIN, Corinne FAURE-BRAC, Sandrine CORDIER, Renaud PONS, Gabriel LÉON

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS-GENOUX

Rapporteur : Monsieur le Maire

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** la délibération n° DEL 2021.04.21/71 du 21 avril 2021 approuvant le lancement de l'opération de modernisation du site du parc des sports ;
- CONSIDERANT** le calendrier général de l'opération de modernisation du parc des sports qui comprend les réalisations suivantes en 2022 et 2023 :
- Construction d'un skate park
 - Construction d'une structure artificielle d'escalade
 - Aménagement d'un terrain de rugby
- CONSIDERANT** le dépôt d'un dossier de demande de financement des travaux d'aménagement du terrain de rugby par la Ville en juin 2022 au titre du programme « 5000 Équipements sportifs de proximité » de l'Agence Nationale du Sport (ANS), établi dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ;
- CONSIDERANT** la labellisation « Terre de Jeux » obtenue par le Département en 2021 ;
- CONSIDERANT** l'opportunité de solliciter le Département pour le financement de l'aménagement du terrain de rugby ;
- CONSIDERANT** l'opportunité de solliciter également la C.C. du Briançonnais au titre du fonds de soutien et de solidarité territoriale ;
- CONSIDERANT** le cadre d'attribution de ce fonds, notamment les thématiques éligibles et les taux d'intervention ;
- CONSIDERANT** le montant des travaux estimé à 755 000 €HT ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission FINANCES ET AFFAIRES GENERALES réunie le 17/10/2022 ;

AR Prefecture

005-210500237-20221019-2022_10_141-DE
Reçu le 25/10/2022

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'actualiser le plan de financement de l'opération comme suit :

ETAT – AGENCE NATIONALE DU SPORT (50%) :	377 500 €
DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES (20%) :	151 000 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS :	67 950 €
VILLE DE BRIANCON :	158 550 €
TOTAL :	755 000 €
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de ces opérations ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES DEL 2022.10.19/141

PUBLIÉE LE : **25 OCT. 2022**

Le Maire

Arnaud MURGIA

